

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE VALLÉE DE JOUX TOURISME

Date: Mardi 18 août 2020 à 17h30

Lieu : Salle du conseil communal, Hôtel de Ville du Sentier

Présidence : M. David Piguet

Présents : 35 personne présentes (maximum autorisé, cause COVID-19)

Excusés: 13 personnes excusées

Ordre du jour :

1. Adoption du PV de l'Assemblée Générale du 19 juin 2019

- 2. Rapport du Président
- 3. Rapport d'activités 2019
- 4. Comptes 2019
 - Rapport du Directeur
 - Rapport de la Fiduciaire
- 5. Budget 2021
- 6. Divers et propositions individuelles

0. Préambule

M. David Piguet souhaite la bienvenue aux personnes présentes à cette Assemblée Générale reportée en raison de la situation sanitaire exceptionnelle. Afin de limiter le nombre d'inscriptions, l'Assemblée a été convoquée uniquement par publication d'une annonce dans la Feuille d'Avis de la Vallée de Joux. Il présente ensuite l'ordre du jour. Ce dernier étant accepté tel que présenté, l'assemblée s'ouvre à 17h30.

1. Adoption du PV de l'Assemblée générale du 19 juin 2019

Le PV de la dernière séance est approuvé, sans demande de modification, avec remerciements à son auteur.

2. Rapport du Président

Le comité s'est réuni à six reprises depuis la dernière Assemblée Générale, dont deux séances extra-muros. Des rencontres de groupes de travail restreints ont également eu lieu au sujet de la problématique de l'accueil des camping-cars. Durant la même période, le Président et le Directeur se sont rencontrés une douzaine de fois pour traiter des affaires courantes.

Durant ses séances, le Comité a assuré le suivi de la stratégie touristique régionale et a notamment abordé les sujets suivants : l'organisation des Jeux olympiques de la Jeunesse, la réouverture de l'Espace Horloger, les activités du Parc Jura vaudois, le travail des Centres nordiques, la fermeture de certains commerces de la région, l'adhésion au Magic Pass les documents édités par l'Office du Tourisme et la plateforme de réservation en ligne TOMAS.

Par ailleurs, M. David Piguet a participé à la séance annuelle du Conseil consultatif du tourisme convoquée par l'Office du Tourisme du Canton de Vaud (OTV).

3. Rapport d'activités 2019

Le Président passe la parole à M. Cédric Paillard, Directeur, pour la présentation du rapport d'activités. Celui-ci est à retrouver dans son intégralité dans la brochure distribuée à tous les participants, ainsi que sur le site internet de Vallée de Joux Tourisme, dans l'« Espace Membres ».

4. Comptes 2019

M. David Piguet laisse à nouveau la parole à M. Cédric Paillard pour la lecture et le commentaire des comptes 2019, imprimés dans la brochure distribuée à toutes les personnes présentes.

Une fois la présentation terminée, M. David Piguet ouvre la discussion sur les comptes 2019.

- M. Cédric Baudat demande comment se justifie la différence au poste « Recettes diverses » entre le budget et les comptes.
 - M. Cédric Paillard explique que les montants versés par la Fondations Paul-Edouard Piguet pour le séjour des jeunes skieurs mongols, ainsi que pour la publication du magazine Terre & Nature ont été comptabilisés sur ce compte.
- M. Arjen Meijer demande si les compétitions OPA et les JOJ ont engendré des charges de personnel supplémentaires. Est-ce que les heures consacrées à ce projet font partie du cahier des charges habituel du personnel ou est-ce que quelque chose a été refacturé à Lausanne 2020 ?
 - M. Cédric Paillard répond que Vallée de Joux Tourisme a offert ses services à l'organisation, sans contrepartie financière, l'organisation d'un tel événement répondant parfaitement à la mission d'un Office du Tourisme.
- M. David Piguet passe la parole à M. Charles Fontannaz de la fiduciaire VSF Audit SA pour la lecture de son rapport. Il recommande d'accepter les comptes tels que présentés et invite le Président à les mettre en votation. M. David Piguet procède à la votation. Les comptes 2019 sont acceptés à l'unanimité.
- M. David Piguet propose à l'assemblée de reconduire le mandat de VSF Audit SA pour l'exercice 2020. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

5. Budget 2021

M. Cédric Paillard poursuit avec la lecture du budget 2021, imprimé dans la brochure distribuée aux personnes présentes.

Une fois la présentation terminée, M. David Piguet ouvre la discussion sur le budget 2021.

M. Cédric Baudat s'interroge sur le choix de ne pas équilibrer le budget avec des prévisions de revenus plus optimistes, au vu des résultats des derniers exercices. M. Cédric Paillard explique qu'il ne peut pas miser sur une augmentation des recettes, notamment dans le contexte actuel d'incertitudes lié aux conditions sanitaires.

La parole n'étant plus demandée, M. David Piguet soumet le budget 2021 au vote. Il est accepté à l'unanimité.

6. Divers et propositions individuelles

M. David Piguet rappelle qu'il n'est pas possible de procéder à une votation, aucune proposition n'ayant été reçue dans le délai statutaire.

- M. Marc Rochat interpelle les autorités sur la place devant l'Aurore au Pont qui accueille de nombreux camping-cars et la nécessité de l'acquérir pour l'aménager de manière adéquate.
 - M. Christophe Bifrare l'informe que cette parcelle est encore une zone à bâtir à l'heure actuelle. Dans tous les cas, elle restera un terrain de débordement et non un camping aménagé.
- M. Jean-Fred Capt constate que beaucoup de skieurs de plaine se rendent sur les pistes du Marchairuz tout l'hiver, mais qu'ils ne sont pas incités à descendre sur la Vallée pour profiter des infrastructures du Centre Sportif.
 - M. Cédric Paillard, également membre du comité du Centre Nordique Vallée de Joux, expose les divers projets d'amélioration en cours pour l'accueil des skieurs à la Combe des Amburnex, notamment la création d'un local fermé qui permettrait une meilleure valorisation du reste de l'offre touristique. Le développement futur du site des Grandes Roches sera également un argument pour faire descendre les skieurs à la Vallée.

MM. David Piguet et Cédric Paillard remercient le Comité et le personnel de l'Office du Tourisme pour leur engagement tout au long de l'année, ainsi que les Villages, Communes, partenaires et prestataires touristiques pour leur soutien.

La parole n'étant plus demandée, M. David Piguet lève la séance à 18h30.

David Piguet, Président

Aurélie Kleiner, auteure du PV

1